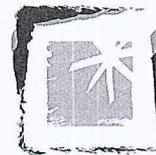


N° DEL/2024-015

Communauté de Communes

Ventadour Égletons Monédières

Séance du 12 février 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 5 février 2024

PRESENTS (25)

Délégués titulaires (21) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. TRAËN William, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (14) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme BOUILLON Ludivine,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. LAFON Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
M. TRAËN William a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

Objet : Abandon de la révision allégée n°2 du PLUI

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 24 janvier 2022 prescrivant la révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal, ainsi que la délibération du 6 mars 2023 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision allégée n°2 du PLUI.

Monsieur le Président rappelle les objectifs de la révision allégée n°2 du PLUI :

Sur la commune d'Égletons :

- Le classement en zone constructible Ud à **vocation sociale** des parcelles BB 106, et 12 et d'une partie des parcelles BB 104 et 141 pour une superficie d'environ 15 000 m² au détriment de la zone naturelle. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation sera réalisée.

Conformément aux articles L.153-16 à L.153-18 du code de l'urbanisme, le projet de révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal arrêté a été notifié pour avis aux personnes publiques associées.

Conformément à l'article R. 153-12 du code de l'urbanisme, une réunion d'examen conjoint s'est tenue le 15 mai 2023 en présence des services de l'Etat.

Considérant l'avis défavorable de la Direction Départementale des Territoire, il est proposé d'abandonner cette procédure.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Abandonne** la procédure de révision allégée n°2 du PLUI ;
- **Autorise** M. le Président à signer tout document et à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 13 février 2024
Le Président,**


Communauté de Communes
Verticaux Égletons Montières
Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 20
CHARLES FERRÉ